

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3356>



# Le lycée Emiland Gauthey se prononce pour une autre réforme de l'enseignement secondaire



Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Dans les établissements (S1) -  
Publication date: mardi 2 février 2010

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

## Motion adoptée à l'initiative des élus FSU et CGT au Conseil d'Administration du lycée Emiland Gauthey réuni le 2 février 2009



Fidèle à une tradition désormais bien établie, le ministre de l'Education Nationale, malgré l'opposition d'une intersyndicale représentant près de 80 % des enseignants, CPE et Co Psy aux dernières élections professionnelles, entend imposer à marche forcée, dès la rentrée 2010, « sa » réforme des lycées.

Au-delà d'une communication habile et bien rodée, les mesures qu'il prétend mettre en œuvre bouleverseraient notre système éducatif non pour l'améliorer et le rendre plus juste et efficace mais pour réduire encore la dépense publique en matière d'éducation.

Ainsi la réforme de la formation des enseignants, vendue comme un élément de leur nécessaire revalorisation, permettrait la disparition des IUFM et la suppression de l'année de stage après le CAPES. Ce serait certes des milliers de postes supprimés pour le budget de l'Etat, mais c'est méconnaître qu'enseigner est un métier qui s'apprend et que les élèves n'ont pas vocation à servir de cobayes pour des enseignants « formés sur le tas », titulaires ou vacataires précaires recalés à des concours « peaux de chagrin ».



De même les suppressions d'horaires accompagnant la réforme des enseignements des séries générales attestent que l'engagement pris d'une réforme « à moyens constants » n'est pas tenu. La suppression de l'Histoire Géographie en terminale S, à juste titre dénoncée par les plus éminents historiens et des personnalités politiques de tous bords, fait prendre conscience des limites d'une vision étriquée et comptable qui sacrifie la formation des citoyens de demain.

L'autonomie toujours plus grande des EPLE, les pouvoirs accrus des chefs d'établissement et des conseils pédagogiques nommés par eux et non élus, participent à la mise en concurrence des lycées dont on a pu mesurer les effets pervers avec la disparition progressive de la carte scolaire. C'est le principe d'égalité républicaine dans l'accès pour tous à une éducation de qualité qui est mis en cause, d'autant que les moyens d'enseignement, en particulier les dédoublements, ne seraient plus définis nationalement mais laissés à l'appréciation du recteur.

Pour tous ces motifs le conseil d'administration du lycée Emiland Gauthey demande au ministre de l'Education Nationale de reprendre sur d'autres bases les discussions avec les organisations représentatives de la communauté éducative pour mener à bien la nécessaire mais démocratique modernisation de notre système d'enseignement secondaire.





**Fédération Syndicale Unitaire**